

## DECISION DU MAIRE

### Demande de subvention auprès de l'Etat et du Département de l'Eure pour la création d'un terrain de Padel

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n°101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

**Considérant** qu'il faut favoriser le maillage de l'offre en services et équipements pour en garantir l'accès à tous ;

**Considérant** qu'il faut favoriser la pratique sportive et les activités de loisirs ;

**Considérant** que la création d'un terrain de Padel favorisera la pratique sportive ;

**Considérant** que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'engager les travaux :

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Création d'un terrain de Padel à Pont-Audemer	64 985,70 €	Etat (DETR/ANS)	40,00%	25 994,28 €
		Département de l'Eure	20,00%	12 997,14 €
		Ville de Pont-Audemer	40,00%	25 994,28 €
Total	64 985,70 €	Total		64 985,70 €

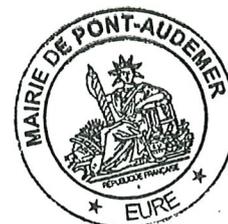
**DECIDE** de solliciter les aides financières auprès de l'Etat, du Département de l'Eure et à tout autres organismes au montant le plus élevé possible.

Fait à Pont-Audemer, le 28 septembre 2023

le Maire de Pont-Audemer



Alexis DARMOIS



## Plan de financement prévisionnel

### Création d'un terrain de Padel à Pont-Audemer

Plan de financement prévisionnel				
Dépenses HT		Recettes		
Création d'un terrain de Padel à Pont-Audemer	64 985,70 €	Etat (DETR/ANS)	40,00%	25 994,28 €
		Département de l'Eure	20,00%	12 997,14 €
		Ville de Pont-Audemer	40,00%	25 994,28 €
<b>Total</b>	<b>64 985,70 €</b>	<b>Total</b>		<b>64 985,70 €</b>

Le Maire



Alexis DARMOIS

## Attestation de non commencement des travaux

Projet : Création d'un terrain de Padel

Le Maire :

- atteste du non-commencement de l'opération

Fait à : Pont-Audemer

Le : 28 septembre 2023

Le Maire



Alexis DARMOIS

